



PROGRAMME DE FORMATION

Durée : 120 heures

du lundi au vendredi

8 h 00 - 12 h 00 et

13 h 30 - 17 h 30

40 h par semaine

Conditions d'accès :

- Être titulaire du Brevet national Pisteur-Secouriste option ski alpin - 1^{er} degré
- Avoir exercé pendant au moins 2 saisons hivernales la profession de pisteur secouriste.

Dates et lieux des stages :

S1 – Du 18 au 22/11/2019

Chamonix puis du 23/ au 04/12/2020 Tignes

S2 – Du 25 au 29/11/2019 à Chamonix puis du 30/11 au 11/12/2020 à Tignes

S3 – Du 02 au 06/12/2019 à Chamonix puis du 07 au 11/12 à Tignes et du 14 au 18/12/2020 à Tignes

**ENSA - 35 Route du Bouchet
74401 CHAMONIX
Tignes Hôtel Belambra**

Intitulé de la formation

BREVET NATIONAL PISTEUR-SECOURISTE option ski alpin 2^{ème} degré

Arrêté du 29 octobre 1993 relatif à la formation spécifique des pisteurs-secouristes, option ski alpin, 2^{ème} degré

Objectif de la formation

Préparation à l'examen pour l'obtention du Brevet National de pisteur-secouriste 2^{ème} degré option ski alpin et exercice de la profession.

Contenu et déroulement pédagogiques et moyens pédagogiques

1 professeur pour 8 stagiaires

Intervenants extérieurs : Professionnels de la montagne et de la sécurité

Documents pédagogiques par matière

- Pédagogie active et participative : cours collectifs en salle
- Activités extérieures par groupe
- Exercices sur le terrain, travaux dirigés en salle

• Secourisme	9 h
• Technique de sauvetage spécifique	38 h
• Neige et avalanche	26 h
• Météorologie	3 h
• Administration, réglementation et responsabilité	9 h
• Accueil, information du public	4 h
• Topographie et orientation	8 h
• Visite d'une station	7 h

Modalités d'évaluation

3 épreuves : 16 h

- **Théorique** : météorologie, administration, réglementation, accueil
- **Pratique** : techniques de sauvetage spécifique
- **Théorique et pratique** : neige et avalanches, topographie et orientation.